



Cher·e·s collègues,

**Le moment est historiquement et stratégiquement grave pour nous tous.**

Le Président Jean-Pierre Denis a annoncé lors du dernier Conseil d'Administration de la fédération Bretagne le 8 décembre que notre groupe allait prendre toutes les mesures pour quitter la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

**Ce départ aura notamment pour conséquence l'abandon de la marque Crédit Mutuel sous laquelle nous travaillons depuis toujours.** Notre affiliation au Crédit Mutuel a pourtant contribué à l'essor de notre groupe.

**Les quatre organisations syndicales signataires de ce courrier sont opposées à cette stratégie de rupture.** Les conséquences de cette décision sont pour le moins incertaines et potentiellement dangereuses.

Dans ce contexte, nous avons interpellé les administrateurs des CCM des trois fédérations afin qu'ils ne s'engagent pas sur les seuls arguments avancés par M. Jean Pierre Denis.

Vous trouverez au verso le courrier que nous leur avons adressé et qui retrace nos préoccupations, vos inquiétudes. Nous y évoquons les impacts qu'une décision de rupture pourrait avoir sur notre entreprise, notre travail, notre quotidien.

Nous nous devons de vous alerter. Nous continuerons dans les jours qui viennent à vous informer. Bonne lecture.

**Restons CRÉDIT MUTUEL !**

Vos organisations syndicales unies pour la défense de notre entreprise et de nos emplois : CFDT, CGT, UNSA, SNB



Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Le conflit confédéral vient de s'accélérer et prend désormais une tournure particulièrement inquiétante. En notre qualité de représentants des salariés, nous vous alertons sur l'avenir de notre groupe mutualiste et la pérennité de nos emplois. En effet, cette entreprise est aussi la nôtre, nous l'avons construite ensemble et tout comme vous, nous y sommes attachés.

L'inquiétude ne cesse de grandir chez les salariés depuis le dernier Conseil d'Administration de la Fédération Bretagne qui s'est tenu le 8 décembre. Au cours de cette réunion, **le président Jean-Pierre Denis** aurait pris le contrepied de toutes ses annonces précédentes **en déclarant que l'autonomie était désormais plus importante que la conservation de la marque Crédit Mutuel** ; cette annonce a aussi surpris et troublé nombre d'administrateurs.

Cette inquiétude s'est encore amplifiée depuis la tenue d'une réunion le 18 décembre réunissant de hauts cadres du Crédit Mutuel Arkéa et les directeurs de filiales. Les comptes rendus qui en sont faits ont accredité une rupture très rapide du Crédit Mutuel Arkéa de l'Organe Central auquel nous sommes juridiquement rattachés.

**Soyons clair, l'autonomie du Crédit Mutuel Arkéa ne semble plus la finalité. L'objectif semble désormais l'indépendance hors de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.**

Or **notre place au sein du Crédit Mutuel** nous garantit **l'usage d'une marque** qui fait référence à nos valeurs et bénéficie de la meilleure notoriété dans le paysage bancaire français. Elle assoit **la sécurité financière des sociétaires** notamment par un dispositif de solidarité efficace propre aux valeurs de notre organe mutualiste. Sur les places financières, elle permet une **appréciation favorable des agences de notation** en bénéficiant de la force du Crédit Mutuel.

En revanche, la sortie du Crédit Mutuel Arkéa de la Confédération Nationale de Crédit Mutuel (CNCM) crée de **lourdes incertitudes**<sup>1</sup> : l'avenir des **parts sociales**, constituante majeure de nos fonds propres est flou, l'accord d'un **agrément bancaire** si nous devenions indépendants n'est à ce jour pas garanti, notre **notation sur la place financière** serait vraisemblablement révisée de manière négative.

Que deviendrait notre gouvernance ? Quelles seraient les conséquences sur nos Conseils d'Administration ?

Le risque de voir **s'implanter des agences « Crédit Mutuel »** sur nos territoires après notre départ du groupe mutualiste est réel et confirmé par la CNCM si un tel scénario de sécession se réalisait. Ce danger n'existe pas aujourd'hui en raison des règles statutaires de territorialité.

Face à de nouvelles agences, la confusion serait totale pour nos sociétaires et clients.

Quelle serait leur réaction quant à leur fidélité à une banque qui ne porterait plus la marque de confiance sur laquelle ils se sont engagés ?

Certes le groupe est solide à ce jour, mais les conséquences d'une perte de la marque seront lourdes.

Nous, élus des quatre organisations syndicales représentatives de l'UES Arkade (CFDT, CGT, UNSA et SNB) **appelons à la raison et demandons solennellement aux dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa de respecter leur parole** qui a toujours affirmé *« l'autonomie au sein du Crédit Mutuel, et le respect de la loi et des décisions de justice »*.

Les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa doivent agir en responsabilité pour que continuent à vivre notre mutualisme et son éthique dans le cadre d'une Confédération Nationale. **Nous les invitons à s'engager dans un dialogue constructif pour préserver l'avenir du groupe Crédit Mutuel Arkéa au sein de la CNCM<sup>2</sup>. Cette dernière doit donner des garanties pour préserver l'autonomie de toutes les fédérations qui la composent.**

**Chères administratrices et chers administrateurs**, vous êtes, par les délégations que vous avez reçues des sociétaires, les décisionnaires de la stratégie de notre groupe. L'avenir de notre entreprise et de ses 9000 salariés est donc désormais entre vos mains. Vous êtes les garants de notre statut mutualiste, de la préservation de notre place au sein du Crédit Mutuel et les ambassadeurs d'une marque qui a servi et développé notre groupe.

Plus que jamais, nous en appelons à toute la force de vos convictions afin de **maintenir notre groupe Crédit Mutuel Arkéa au sein du Crédit Mutuel.**

**Les représentants des syndicats de l'UES Arkade du Crédit Mutuel Arkéa**  
CFDT, CGT, UNSA et SNB

**Vous pouvez nous contacter par mail : [restonscreditmutuel@gmail.com](mailto:restonscreditmutuel@gmail.com)**

1. Courrier de l'ACPR et du Trésor, 17 octobre 2016

2. Nous avons d'ailleurs sollicité pour un rendez-vous le président du Crédit Mutuel Arkéa, M. Denis et le président de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel M. Théry.